



Acoustipan®

Application

Utilisé en barrière acoustique dans les plénums, Acoustipan® réduit les transmissions latérales de local à local. Placé au-dessus des plafonds suspendus ou sous planchers techniques à l'aplomb des cloisons, Acoustipan® améliore d'au moins 10 dB les performances acoustiques latérales. Acoustipan® renforce l'isolement acoustique de tous les types de locaux du secteur tertiaire : Bureaux, commerces, hôtels, restaurants, salles de réunion, locaux scolaires...

Présentation

Panneau rigide autoportant en laine de roche revêtu sur les 2 faces d'une feuille d'aluminium. Son mode de fabrication lui assure une parfaite tenue mécanique dans le temps. Grâce à ses dimensions, Acoustipan® est idéal pour les pléniums de 300 à 1200 mm.



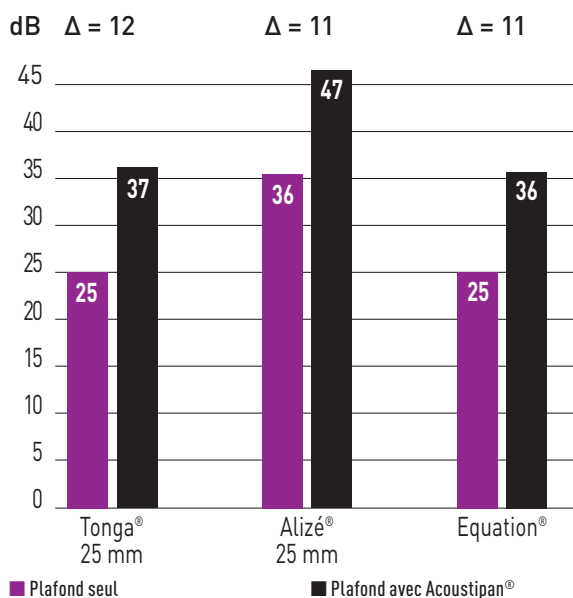
Dimensions modules

Longueur	1200 mm	1200 mm
Largeur	600 mm	1000 mm
Épaisseur	80 mm	80 mm



Atténuation latérale

L'Acoustipan® permet la réduction des transmissions latérales entre deux locaux. Essais CFT AndréSy.



Réaction au feu

L'Acoustipan® est classé A2s1d0. Sa présence peut diminuer efficacement le déplacement horizontal des gaz et fumées en cas d'incendie, conformément à la législation en vigueur pour les plafonds de grandes surfaces.



Recoupement des vides dans les pléniums ou dans les combles

Article CO 26.
Les combles inaccessibles et l'intervalle existant entre le plancher et le plafond suspendu, doivent être recoupés par des éléments en matériaux de catégorie MO ou par des parois pare-flammes de degré 1/4 heure. Ces cellules doivent avoir une superficie maximale de 300 m², la plus grande dimension n'excédant pas 30 m. Ce recoupement n'est pas exigé si les vides ci-dessus sont protégés par un réseau d'extinction automatique à eau ou se trouvent à l'intérieur d'un compartiment.



Tenue à l'humidité

100% stable en milieu humide.



Isolation thermique

R = 2,05 m² K/ W.



Environnement et Santé

Les laines de roche Eurocoustic permettent de réduire les nuisances sonores, les consommations d'énergie, l'émission des gaz à effets de serre.

Les panneaux en laine de roche sont faits avec des fibres exonérées de la classification cancérigène (Règlement Européen 1272/2008 modifié par la Règlement Européen 790/2009). Selon le Centre International de Recherche sur le Cancer, les laines minérales ne peuvent pas être classées quant à leur cancérigénicité pour l'homme (groupe 3).

Nous recyclons nos laines de roche.



Conditionnement

	Panneaux/colis	Colis/palette
1200 x 600 mm	4	14
1200 x 1000 mm	4	7

Les panneaux Acoustipan® sont conditionnés en caisse sur palette bois perdue. Les palettes sont banderolées et doivent être stockées à l'abri.

